Décharge 2001: budget général CE, Comité des Régions

2002/2107(DEC) - 30/04/2002

OBJECTIF : présentation du compte de gestion et du bilan financier afférents aux opérations du budget de l'exercice 2001 (Comité des Régions). CONTENU : le présent document établit le montant des dépenses et le bilan financier des autres institutions de l'Union (hors Commission) pour l'exercice 2001. Il analyse notamment les dépenses du Comité des Régions (CdR). L'année 2001 constitue le deuxième exercice budgétaire avec un service financier autonome suite à la suppression de la structure organisationnelle commune (SOC) d'avec le Comité économique et social. Son budget s'est ainsi élevé à 90,7 mios EUR. L'administration du CdR a acquis d'année en année une expérience de gestion. Toutefois, le rapport du CdR indique que la gestion d'environ 25% du budget par les services conjoints CdR-CES impliquent de grosses difficultés pour les deux Comités. L'exécution des crédits reportés de l'exercice 2000, gérés pour la première année par le service financier du CdR a été de 86%. Parmi les points importants à retenir de l'exécution budgétaire 2001 ont notera, comme pour le Comité Économique et Social (CES : DEC/2002 /2106) des difficultés liées à la transition entre l'ancienne et la nouvelle structure organisationnelle et la sous-exécution de plusieurs dépenses liées à la gestion du bâtiment du CdR (en particulier, aménagements du bâtiment Montoyer suite aux attentats du 11/09/2001 + sous-exécution en raison du retard pris dans l'avancement des travaux au Belliard I et II).